CFS 2012/39/Inf.11
Directives à l'intention des tables rondes

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE
Trente-neuvième session, 15-20 octobre 2012

Point III: Directives de la session sur la convergence des politiques – Tables rondes

1. Objectif

L'un des rôles clés du CSA est de promouvoir une plus grande convergence et une meilleure coordination des politiques sur des questions essentielles qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Des tables rondes seront organisées afin de mettre en avant quelques-unes de ces questions ainsi que les recommandations des différentes parties prenantes sur les mesures à prendre. C'est afin de faciliter la réflexion sur chacun des thèmes qu'on a opté pour des débats en table ronde.

2. Thèmes des débats

Deux thèmes centraux seront examinés pendant la trente-neuvième session du CSA:

- Protection sociale pour la sécurité alimentaire
- Sécurité alimentaire et changement climatique

Le Groupe d'experts de haut niveau a rédigé un rapport pour chaque thème. En outre, à partir des rapports et sous la supervision du Secrétariat, les équipes spéciales du CSA ont mis au point un organigramme décisionnel qui met en évidence les principales recommandations destinées aux diverses parties prenantes. Les rapports du Groupe d'experts de haut niveau et les organigrammes décisionnels correspondants serviront de documents de référence lors des séances.

3. Forme des débats

Il y aura un président, deux conférenciers et un rapporteur pour chaque table ronde. L'un des conférenciers sera un membre de l'équipe de projet du Groupe d'experts de haut niveau. Il présentera les conclusions du rapport du Groupe d'experts. L'autre conférencier analysera les conclusions du rapport et apportera éventuellement un éclairage différent sur la question.

Le président ouvrira les débats et invitera chacun des deux conférenciers à faire une présentation. À l'issue de ces exposés, la parole sera donnée aux participants.

Les interventions des participants devront être brèves, être strictement en rapport avec le thème abordé et apporter une contribution aux recommandations pour obtenir une meilleure convergence des politiques. Les participants tiendront compte dans leurs interventions des connaissances dont on dispose, des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'expérience.

Le président fera une synthèse des principaux points qui auront été abordés et des recommandations qui auront été formulées.

4. Utilisation des conclusions des tables rondes

Le rapporteur utilisera les conclusions des débats et les recommandations de chaque table ronde pour enrichir les organigrammes décisionnels avant leur présentation pour approbation lors des séances plénières (qui auront lieu, selon le calendrier actuel, le jeudi et le vendredi matin).